
RSE France

RAPPORT DE TRANSPARENCE 2024

Exercice clos au 31/12/2024

15/04/2025

Rédacteur : Patrice
LABROUSSE Date : 15/04/2025
Visa :

A handwritten signature in black ink on a white rectangular background, representing Patrice Labrousse.

Vérificateur : Gérard
SCHOUND Date : 15/04/2025
Visa :

A handwritten signature in black ink on a white rectangular background, representing Gérard Schound.

Approbateur : Patrice
LABROUSSE Date : 15/04/2025
Visa :

A handwritten signature in black ink on a white rectangular background, representing Patrice Labrousse.

SOMMAIRE :

- Politique Qualité
 - Les Exigences Art 822-30 Code de commerce
 - Activités de RSE France - Positionnement au sein du Groupe APAVE- Veille et Coopération
 - Processus relatif à nos interventions
 - Indépendance et Système Qualité
 - Clients et Chiffres d'Affaires
 - Ressources Humaines/Compétences/Politique de Rémunération
- 

Notre Engagement

RSE France prend l'engagement de :

Contribuer par ses actions au développement des principes de responsabilité sociétale.

Respecter, dans chacune de ses actions, les règles de déontologie professionnelle, garantes de son impartialité et de son indépendance.

Respecter les référentiels et exigences réglementaires, notamment par une veille et une formation appropriées.

Faire connaître, comprendre et mettre en œuvre les dispositions décrites dans son manuel qualité et documents associés.

Développer et mettre en œuvre un système de management de la qualité efficace.

Chaque intervenant, par ses actes quotidiens et son professionnalisme, est un acteur essentiel de cette politique. Le responsable qualité est chargé de vérifier la déclinaison des grandes orientations de la politique qualité.

Pour mettre en œuvre cette politique qualité, la Direction Générale alloue les ressources et moyens nécessaires.

Patrice LABROUSSE

Directeur RSE France / Responsable Qualité

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrice Labrousse'.

Les orientations Qualité

Délivrer un service de qualité permettant à chaque client de satisfaire à ses obligations légales et de progresser dans sa démarche de responsabilité sociétale et de performance durable.

Engager et entretenir une démarche d'amélioration continue.

Prendre en compte dans le cadre d'une vision élargie les besoins et attentes des parties prenantes internes et externes.

#1

Les Exigences - Les Exigences Art 822-30 Code de commerce

Rappel

L'organisme tiers indépendant désigné auprès d'une entité d'intérêt public ou d'une société de financement pour une mission de certification des informations en matière de durabilité publie sur son site internet un rapport de transparence, relatif notamment à sa propre structure, établi conformément aux dispositions de l'article 13 du règlement (UE) n° 537/2014 du 16 avril 2014, dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice.

L'organisme tiers indépendant informe la Haute autorité de cette publication et, le cas échéant, de la mise à jour du rapport selon les modalités établies par cette autorité.

Il en informe également l'Autorité des marchés financiers ou l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution lorsqu'il est désigné auprès d'une personne ou d'une entité assujettie à leur contrôle.

Le rapport est consultable sur le site Internet pendant au moins cinq ans à compter du jour de sa publication.

Conformément au 1° du I de l'article 22 du décret n° 2023-1394 du 30 décembre 2023 dans sa rédaction issue de l'article 1 du décret n° 2024-60 du 31 janvier 2024, ces dispositions entrent en vigueur le 1er février 2024.

#2

Les Activités RSE France/Positionnement au sein du Groupe
APAVE/ Veille et Coopération

Les Activités de RSE France

Les activités de RSE France sont les suivantes :

- vérification de déclarations RSE dont vérification des informations de durabilité Directive CSRD (Directive européenne 2022/2464 et Article L. 232-6-3 ou L. 233-28-4 du code de commerce), DPEF (article 225-102-1 du Code du Commerce), Qualité de Société à Mission (décret du 2 janvier 2020, code du commerce),
- assistance et conseil : aide à l'élaboration d'une stratégie RSE, aide à l'élaboration du reporting RSE, aide à la création de label RSE, aide au déploiement d'une politique RSE,
- formation et sensibilisation
- évaluation d'engagements RSE dont ceux liés au label Relations Fournisseurs & Achats Responsables.

RSE France est évaluateur **agrée par le COFRAC sous le n°3-1904** (portée disponible sur www.cofrac.fr) pour :

- Les vérifications de Déclarations de Performance Extra-Financière (ISO 17029)
- La vérification de l'exécution de leurs objectifs sociaux et environnementaux par les sociétés à mission (ISO 17029)

RSE France est également agréé par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats pour évaluer les candidats au label Relations Fournisseurs & Achats Responsables.

RSE France est habilité par la Haute Autorité de l'Audit (H2A) pour certifier les rapports de durabilité dans le cadre de la CSRD.

Les Activités de RSE France

RSE France est une SAS située au :

Immeuble CANOPY

6 Rue du Général Audran

92 400 Courbevoie

Capital : 37 180,00 €

SIREN :

750 965 006

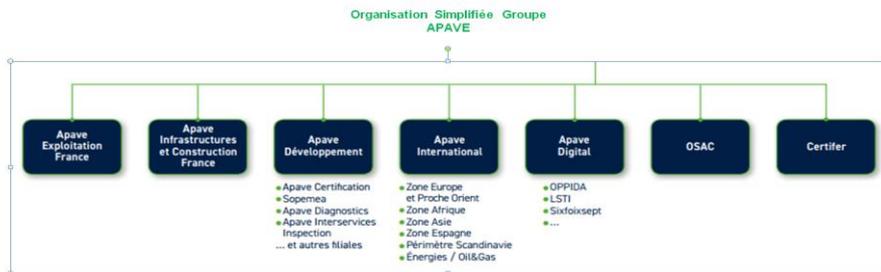
SIRET (siège)

750 965 006 00034

<https://rse-france.apave.com>

Positionnement RSE France au sein du Groupe APAVE

Organisation Simplifiée Groupe APAVE



Apave Développement est une société holding, filiale d'Apave SA, qui contrôle les autres filiales dédiées à des services ou marchés spécifiques dont les activités de RSE France à 100%.

APAVE Développement
SAS

Immeuble CANOPY

6 Rue du Général Audran

92400 COURBEVOIE

SIREN :340 241 389 SIRET (siège) :340 241 389 00022

Veille et coopération

Veille et coopération

RSE France bénéficie des remontées d'informations de l'outil de veille réglementaire mis en place par le Groupe Apave.

RSE France participe à des échanges d'expérience avec d'autres organismes à vocation technique, ainsi qu'à des travaux de normalisation.

Ces organismes sont notamment : OREE, la Médiation des Entreprises, FILIANCE (Confédération des Organismes indépendants tierce partie de Prévention, de Contrôle et d'Inspection), les instances de normalisation (AFNOR), le Comité 21, ObsAR (Observatoire des Achats Responsables), l'Académie des Sciences Comptables

Par ailleurs, RSE France fait partie des organismes agréés par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats pour évaluer les candidats au Label Relation Fournisseurs & Achats Responsables. Le Directeur de la méthodologie participe activement aux travaux sur les évolutions méthodologiques du label RFAR. Il est membre du Comité Editorial de la Revue Française des Achats Responsables.

#3

Processus Relatif à nos interventions

Processus des Interventions

Le processus de Vérification repose sur une méthodologie décrite de manière détaillée dans les programmes de Vérification. Les méthodes déployées permettent de parvenir à des conclusions fiables et reproductibles. L'avis de Vérification est fondé sur une collecte d'informations permettant d'attester que les allégations qualitatives ne sont pas mensongères et que les données chiffrées sont fiables.

En accord avec les exigences de la norme **ISO 17029**, nous avons élaboré un **programme de vérification de durabilité des informations DPEF et CSRD ainsi qu'un ainsi qu'un programme de validation/ vérification des objectifs statutaires d'une société à mission.**

La revue de pré-engagement et d'Engagement :

Consiste à valider les éléments suivants, avant d'engager RSE France et à valider la faisabilité de la mission.

Les attentes sont clairement définies,

Les informations nécessaires à la calibration de la mission sont bien disponibles,

La Lettre de Mission :

Notre proposition commerciale accompagnées de nos CGV et du programme de Vérification

La réalisation de la Mission :

La planification des interventions : le planning des interventions et modalités de vérification

Le rapport interne des diligences effectuées : rapport complet de l'ensemble des examens pratiqués et conclusions

La Revue et décision :

Vérification formelle du suivi du programme de Vérification et des critères nous permettant d'émettre l'AVIS.

L'émission de l'Avis et du Rapport de Certification:

Avis sur la conformité et la sincérité de la déclaration de performance extra-financière au titre de la DPEF

Avis sur l'atteinte des objectifs statutaires constitutifs de la mission au titre des Sociétés à Mission

Le Rapport de Certification en matière de durabilité au titre de la CSRD

Processus des Interventions

Faits ou informations nouveaux après Émission de l'Avis ou du Rapport de Certification :

Si des faits ou informations nouveaux susceptibles d'affecter l'avis de vérification de manière significative sont découverts après la date de délivrance, RSE France en informe dès que possible le client et prend les mesures appropriées, notamment analyse la situation avec le client et détermine si l'avis de vérification nécessite d'être révisé ou retiré et établit une fiche de dysfonctionnement. Si l'avis de vérification nécessite une révision, RSE France met en œuvre le processus de délivrance d'un nouvel avis incluant les motifs précis de la révision. Ceci peut comprendre la répétition des étapes pertinentes du processus de vérification. RSE France communique à toutes les parties intéressées sur le fait que la fiabilité de l'avis initial peut désormais être remise en cause au regard de faits ou informations nouveaux.

#4

Indépendance et Système Qualité

Préambule

La confiance que nous accordent nos clients est basée sur notre compétence et notre déontologie. La déontologie est composée des trois éléments fondamentaux suivants :

- indépendance,
- impartialité et intégrité,
- confidentialité.

Comme les autres filiales, RSE France est une tierce partie, c'est-à-dire une structure dont le fonctionnement est indépendant des parties engagées, de par son statut, et de par la nature de ses ressources financières.

Notre organisation nous permet d'assurer :
que seules sont réalisées des prestations compatibles avec notre impartialité, la confidentialité des informations recueillies.

Nos intervenants connaissent, s'engagent à appliquer et appliquent les règles communes relatives à l'impartialité, l'intégrité et la confidentialité, et cela au travers de la charte de déontologie contresignée par chaque intervenant.

RSE France s'interdit de diffuser à des tiers les informations relatives au client sans l'accord explicite et signé par ce dernier. Dans le cas où RSE France obtient des informations concernant le client auprès de sources autres que ce dernier, il s'engage à les traiter de manière confidentielle.

RSE France s'interdit toute Vérification du groupe Apave ou d'une filiale du Groupe Apave

Traitement du risque de conflit d'intérêt et d'impartialité

Les conflits d'intérêts sont analysés en continu lors des revues d'offre dans le cas des prestations incompatibles ou d'atteintes à l'impartialité (menaces reposant sur la gouvernance, le management, les finances, les contrats, la commercialisation...) et lors des revues de contrat pour ce qui concerne les menaces liées aux évaluateurs concernés : (liens familiaux, intérêts communs ...).

Les conflits d'intérêts liés à l'incompatibilité de certaines missions réalisées chez le même client sont analysés en s'appuyant sur les éléments du tableau présenté ci-après.

En cas de conflits d'intérêt concernant l'atteinte à l'impartialité des dispositions sont prises pour l'éliminer ou le minimiser par exemple : refus de mission, nomination d'autres intervenants pour réaliser la mission, externalisation de la fonction Revue et Décision .

Analyse

| Prestations | Prestation amont | Prestation aval | Type de risque d'incompatibilité | Niveau de risque | Moyen de maîtrise du risque d'incompatibilité |
|---|--|--|--|------------------|--|
| Activités des entités du Groupe APAVE** | (contrôle, inspection, Formation, conseil...) | Vérification de la Déclaration Evaluation RSE France | Indépendance financière | Moyen à fort | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des prestations Groupe - Analyse des prestations incompatibles - Définition et mise en œuvre de mesures de sauvegarde appropriées *Matrice de compatibilité- |
| Conseil | Elaboration d'une politique RSE Aide au déploiement d'une politique RSE Aide à l'élaboration du reporting RSE | Vérification de la Déclaration Evaluation RSE France | Autorévision* | Fort | S'assurer à minima qu'au cours des deux dernières années précédant le début de la période de la prestation aval que la nature des prestations n'impacte plus l'objet de la vérification (incluant le risque de persistance du modèle), RSE France n'a pas fourni de prestation amont présentant un caractère incompatible avec la mission de vérification. |
| Evaluation et vérification | Evaluation RSE France Vérifications DPEF Vérifications CSR et Société à Missions Validation compensation carbone | Vérification de la Déclaration Evaluation RSE France Validation compensation carbone | Activités d'évaluation impartiales de type tierce partie portant sur des objets différents | Faible | Lettre de mission Revue de pré engagement/et d'Engagement /Revue et Décision |
| Formation | Stage inter ou intra | Vérification de la Déclaration Evaluation RSE France | Risque / impartialité : un intervenant ayant réalisé la formation peut difficilement juger certains des éléments s'il réalise la prestation aval à l'issue de la formation | Moyen à fort | L'intervenant qui assure la formation ne peut réaliser la prestation aval à l'issue de celle-ci. Ne pas étudier de cas spécifiques au client lors de la formation. |
| Organisme apparentés | Elaboration d'une politique RSE Aide au déploiement d'une politique RSE Aide à l'élaboration du reporting RSE ... | Vérification de la Déclaration Evaluation RSE France | Risque conseil/Formation sur des prestations délivrées par RSE France | Moyen | S'assurer qu'aucune structure appartenant au Groupe APAVE n'a accompagné le client sur les activités de vérification et Déclaration délivrées par RSE France Liste des organismes apparentés tenue à jour |

*Auditer ce que l'on a contribué à élaborer
**Au titre de la CSR

Dispositif de contrôle et de mesure

Système et Contrôle Qualité

Le système de management de la qualité de RSE France a deux objectifs essentiels : formaliser les règles générales de fonctionnement de l'entreprise et de l'ensemble du dispositif permettant de garantir un niveau de qualité des prestations conforme aux exigences réglementaires et aux souhaits du client,

placer l'entreprise dans une dynamique d'amélioration continue

L'ensemble de nos dispositions sont intégrées dans le Manuel Qualité RSE France et nous disposons du système documentaire associé.

Audit Interne et contrôle Qualité

Un audit interne est conduit chaque année par la Direction de la Qualité du Groupe Apave ou par un intervenant externe sur la base des exigences relatives à la 17029 (Option A) , INS REF 05, GEN REF 11

Planification définie : Annuelle (une réalisation dans l'année calendaire)

Par ailleurs un contrôle est mené sur l'ensemble de nos missions légales et sous accréditation COFRAC – au titre d'une revue et décision Indépendante de l'équipe en charge de la mission.

A noter les contrôles qualité menés au titre de l'année 2024 n'ont pas fait apparaître de faiblesse significative.

Revue de Direction

Une revue de direction est effectuée chaque année permettant de s'assurer de l'état, de l'adéquation et de l'efficacité du système de management de la qualité par rapport à la politique et aux objectifs.

Plaintes et Appels

Si vous contestez les conclusions de notre mission ou souhaitez faire part d'une insatisfaction dans le déroulement de celle-ci, vous avez la possibilité de transmettre une réclamation ou de faire appel d'une décision via notre site internet <https://rse-france.apave.com> rubrique réclamation ou nous écrire à RSE France – CANOPY 6 Rue du Général Audran CS 60123 92412 Courbevoie Cedex.

#5

Clients et Chiffre d'Affaires

Clients et Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'Affaires au 31/12/2024 s'élève à : 74,5 Keuros (HT)

Au titre des missions de certification des informations en matière de durabilité (CSRD) = 0 Keuros

Liste des mandats de Sociétés Cotées (EIP)

LISI – SA – 6 Rue Juvénal VIELLARD – 90600 GRANDVILLARS –PV AG Ordinaire 26/04/2024 – (2024-2026)

#6

Ressources Humaines et Compétences

Effectifs et Compétences

RSE France au 31/12/2024 comptait :

2 Collaborateurs

Un signataire au titre de Dirigeant :

Monsieur Patrice LABROUSSE

| N° Inscription | Année d'inscription sur cette liste | Adresse professionnelle | Email | Téléphone | Site internet |
|----------------|-------------------------------------|--|-----------------------------|----------------------|---------------|
| 1100093979 | 2024 | RSE FRANCE 6, rue du Général Audran 92400 Courbevoie FRANCE | patrice.labrousse@apave.com | +33 (0)6 30 05 53 58 | |

Un signataire au titre de salarié :

Monsieur Gérard SCHOUN

| N° Inscription | Année d'inscription sur cette liste | Adresse professionnelle | Email | Téléphone | Site internet |
|----------------|-------------------------------------|--|-----------------------------------|----------------------|---------------|
| 1100093976 | 2024 | RSE FRANCE 6, rue du Général Audran 92400 Courbevoie FRANCE | gerard.schoun@rsefrance-apave.com | +33 (0)6 80 10 48 28 | |

Effectifs et Compétences

Par ailleurs pour mener ses missions sous l'autorité des signataires RSE France fait intervenir des experts Qualifiés notamment auprès de :

DS Avocats, accréditée depuis près de 10 ans par le Cofrac pour l'audit des DPEF et plus récemment pour la vérification des « Sociétés à mission », est habilitée par la Haute Autorité de l'Audit (H2A) depuis 2024 pour certifier les informations et rapports de durabilité, avec ses 400 avocats et juristes répartis sur 24 bureaux dans le monde, est reconnu pour son excellence en droit de l'environnement, du développement durable et droit social. Sa filiale DS Durabilité est dédiée à l'audit ESG.

Arthaud & Associés, cabinet de conseil financier et d'audit, habilité par la Haute Autorité de l'Audit (H2A) depuis 2024 pour certifier les informations et rapports de durabilité, mobilise ses experts pour accompagner PME et ETI dans la révolution ESG et répondre aux attentes des investisseurs.

Formation Continue et Politique de Rémunération

Le formation des collaborateurs fait l'objet d'un Plan Annuel prenant en compte les orientations stratégiques de RSE France et les obligations de maintien de qualification.

Les formations réalisées font l'objet d'une traçabilité des dossiers de qualification de chaque collaborateur.

Les formations théoriques sont complétées par un dispositif de supervision permettant d'apprécier le maintien des qualifications.

Les collaborateurs de RSE France sont rémunérés sur la base de leurs compétences et expertises en fonction des résultats de RSE France.

Il n'existe aucune rémunération liée directement ou indirectement au volume géré, au chiffre d'affaires ou à la marge d'exploitation réalisé par chaque collaborateur.



RAPPORT DE TRANSPARENCE 2024
RSE France – Exercice clos au 31/12/2024
<https://rse-france.apave.com>

RSE France
Immeuble CANOPY
6 Rue du Général Audran
92 400 Courbevoie
Capital : 37 180,00 €
SIREN :
750 965 006
SIRET (siège)
750 965 006 00034
<https://rse-france.apave.com>
